

750e prime pour poulain « van Vlaams-Brabant »

La province du Brabant flamand se profile comme moteur régional pour la préservation du cheval de trait brabançon. Depuis 2011, la province du Brabant flamand joue un rôle de pionnier dans la préservation du cheval de trait brabançon, entre autres, par le biais d'une prime au poulain. Depuis lors, des centaines de poulains ont vu le jour sous le nom de « van Vlaams-Brabant ». La prime aux poulains est maintenant réformée en une « prime au poulain et à l'aptitude ». L'élevage ainsi que l'entraînement et la garde des poulains sont ainsi encouragés. A la naissance du poulain, une première partie est versée à l'éleveur. Dès l'âge de 3 ans, le cheval peut participer à un test d'aptitude. Après avoir passé ce test, le propriétaire reçoit la deuxième partie de la prime.

En 2019, « Lana van het Struyselhof van Vlaams-Brabant », le 750e poulain est né et a été présenté au public le 23 décembre 2019 par Monique Swinnen, Commissaire au Tourisme et à la Politique rurale Province de Vlaams Brabant, et Tom Dehaene, représentant du Patrimoine.

« Nous sommes très fiers de la naissance cette année de « Lana van het Struyselhof van Vlaams-Brabant » le 750e poulain déclare Monique Swinnen. » Cela signifie que grâce à nos efforts et à ceux des nombreux éleveurs et utilisateurs de chevaux de trait du Brabant, la race est maintenue ».

« Depuis 2018, le cheval de trait belge est reconnu patrimoine immatériel grâce aux nombreux propriétaires, utilisateurs, éleveurs, agriculteurs et acteurs qui appliquent au quotidien les connaissances, les techniques et les coutumes qui façonnent cette tradition. Nous maintenons le cheval de trait brabançon visible dans le paysage du Brabant flamand à travers de nombreux événements » explique Tom Dehaene.



Communiqué de presse traduit
par Heidi Feraine

